

FOCUS DE CONJONCTURE | AUVERGNE- RHÔNE-ALPES SEPTEMBRE 2025 N°08

Les abattoirs de volailles et lapins en 2023

Ce focus présente la production et les activités d'abattage de volailles et lapins en région Auvergne-Rhône-Alpes. Il permet de situer les volumes d'abattages et leurs évolutions pour les différentes espèces. Il fait également le point sur la place de la région en France.

Les données présentées sont issues des enquêtes du Service de la Statistique et de la Prospective (SSP) du ministère de l'agriculture et des données d'importation et d'exportation fournies par les services des douanes.

La production et les abattages de volailles et lapins sont pénalisés entre 2017 et 2023 par plusieurs crises sanitaires successives. Les abattages diminuent à l'échelon régional et national, du fait des épizooties successives d'influenza aviaire ainsi que du confinement de 2020, qui a particulièrement pénalisé la consommation de certaines volailles hors domicile.

Les abattages régionaux représentent une part modeste des abattages nationaux. Ils sont réalisés par une quinzaine d'abattoirs privés peu spécialisés, répartis dans trois grandes aires de production de la région Auvergne-Rhône-Alpes.

La position dominante du poulet de chair se renforce dans un contexte de hausse de sa consommation, aux dépens de la dinde. En outre, la part de la dinde se réduit fortement au niveau régional suite à une restructuration de la filière.

Les abattages de pintades diminuent tant en région qu'en France, sous l'influence de pertes de marchés, notamment suite aux confinements de 2020 et 2021.

Les abattages de lapins diminuent également, du fait d'une baisse de consommation observée depuis plusieurs années.

Les volumes de volailles régionales sous signes de qualité augmentent, notamment en poulet et en pintade. 45 % des poulets et 93 % des pintades abattus dans la région sont sous signes de qualité, contre 15 et 38 % pour l'ensemble de la France. La production régionale de pintades est principalement sous label rouge, surtout commercialisée en GMS pour la vente à domicile.

1 LA SITUATION NATIONALE

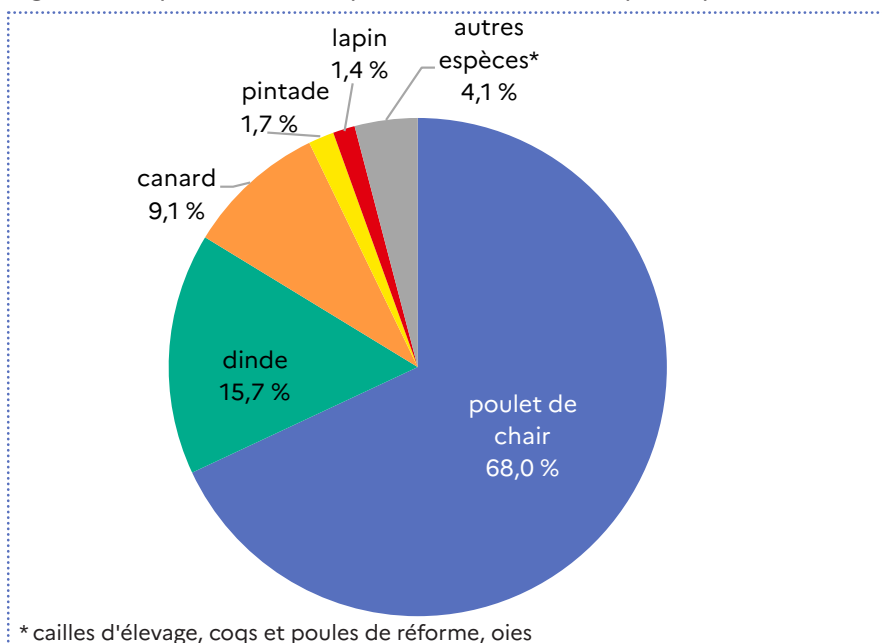
A - La production nationale

La production de poulet de chair progresse depuis 2010 (+ 4 %) grâce à l'alourdissement des carcasses (+ 19 %) alors que le nombre de têtes diminue de 13 % sur la même période (*figure 1*). La tendance est à la production de poulets lourds pour la découpe, à destination du marché national. La consommation intérieure est en hausse alors que les exportations reculent. La part du poulet de chair (68 %) se renforce par rapport à 2010 (54 %), aux dépens de la dinde (- 40 % en 14 ans), dont la consommation est en repli. La production de dinde se maintient cependant en seconde position devant le canard. La production de pintade chute de 37 % au profit du poulet. Cette volaille festive est moins consommée, plus onéreuse et moins mise en avant.

La production nationale de lapins est concentrée dans l'ouest. Elle s'effondre de 55 % depuis 2010 en raison d'une consommation en diminution régulière.

La production française de volailles en 2023 est surtout répartie dans l'ouest de la France avec deux régions représentant plus de la moitié de la production nationale (*figure 2*). La Bretagne concentre à elle seule près d'un tiers de la production. La région Pays de Loire arrive en seconde position avec 25 % de la production nationale. La Nouvelle Aquitaine regroupe 11 % de la production. La région Auvergne-Rhône-Alpes occupe la 4^e place avec 7 % du tonnage national.

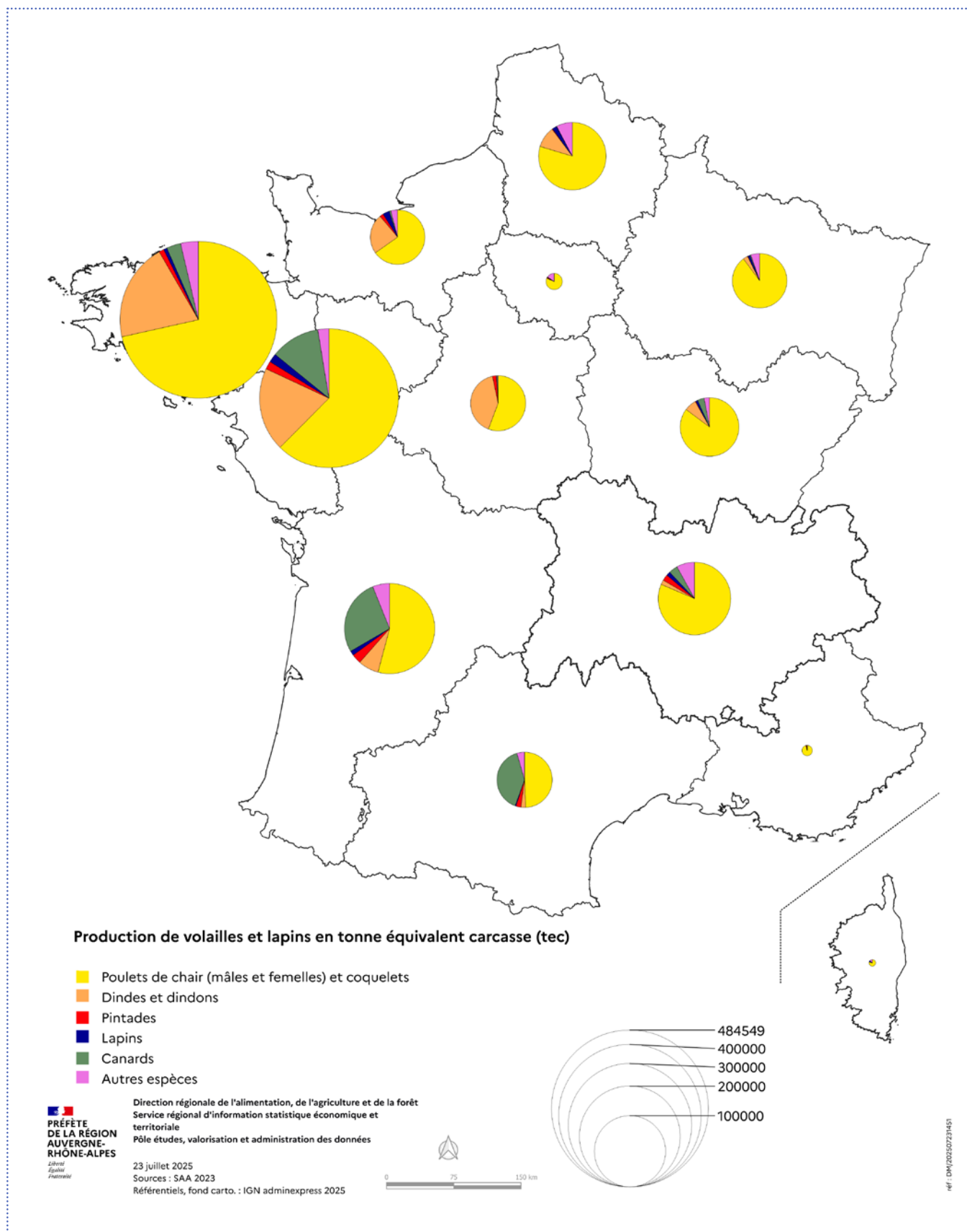
Figure 1 : Répartition de la production française par espèce en 2023



* cailles d'élevage, coqs et poules de réforme, oies

Source : Agreste - Statistique Agricole Annuelle 2023

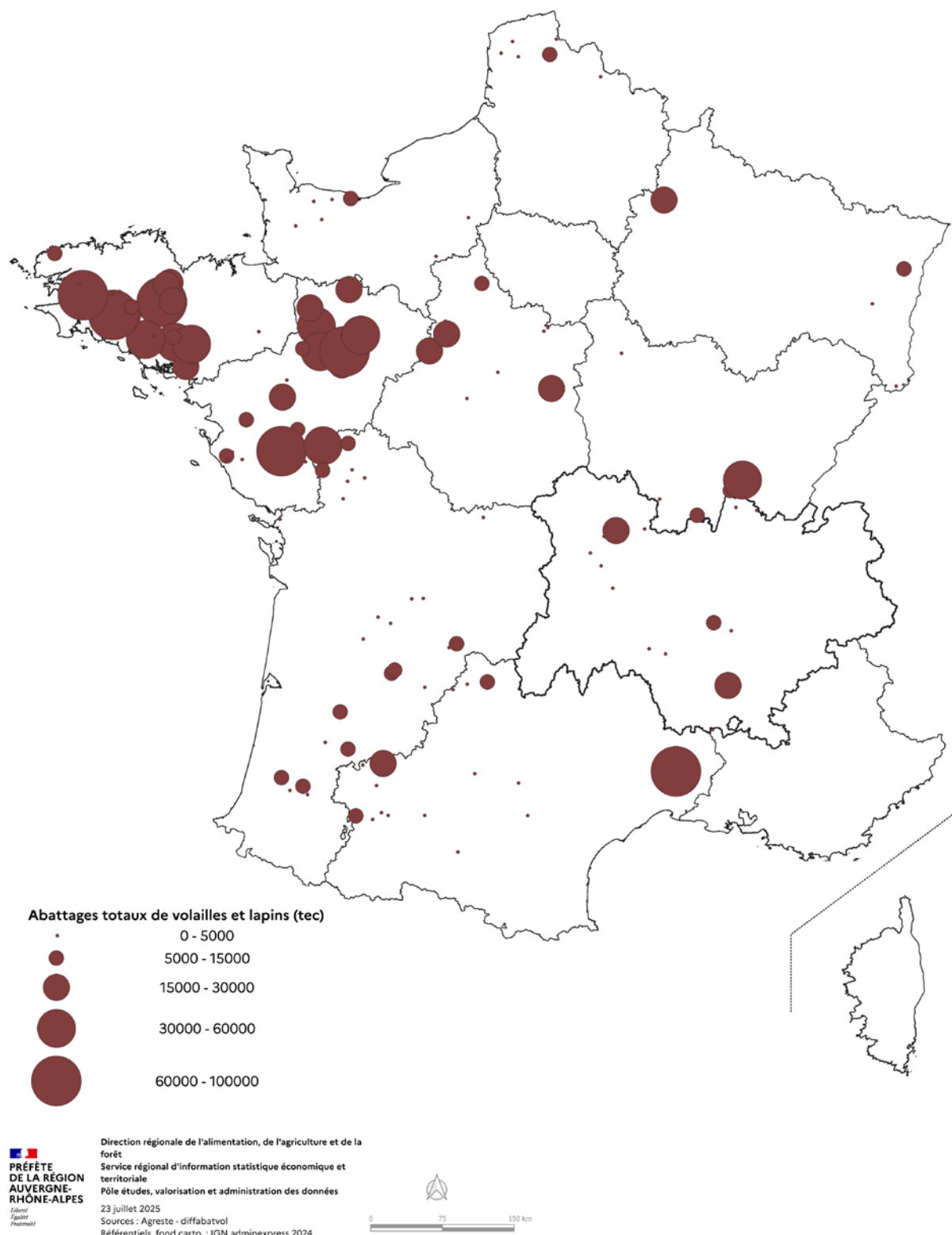
Figure 2 : Répartition de la production de volailles en 2023 en France métropolitaine



Source : Agreste - Statistique Agricole Annuelle 2023

B - Les abattages de volailles et lapins en France

Figure 3 : Répartition des abattoirs de volailles en 2023 en France métropolitaine



La majorité des abattoirs français de volailles et lapins est localisée dans l'ouest de la France, dans les 3 principales régions de produc-

tion (Bretagne, Pays de Loire et Nouvelle Aquitaine) qui totalisent 70 % du tonnage national (figure 3).

Les caractéristiques marquantes

Figure 4 : Évolution des volumes d'abattages nationaux de volailles et lapins

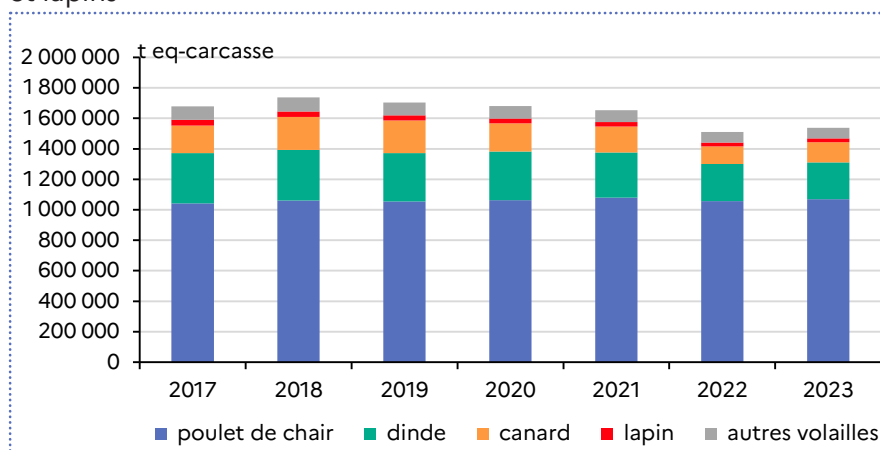
t eq-carcasse	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
nombre abattoirs (SIRET)*	158	152	144	144	143	155	154
abattages totaux	1 681 437	1 739 873	1 707 072	1 682 876	1 654 630	1 513 099	1 540 583
poulet de chair	1 041 278	1 061 889	1 055 527	1 062 380	1 079 801	1 056 054	1 070 237
dinde	330 147	330 428	316 981	318 846	295 364	244 163	239 843
canard	181 017	217 584	212 849	186 012	171 462	114 681	133 232
coq et poule (filière reproduction)	9 677	9 126	7 185	7 531	7 527	9 089	10 273
coq et poule (filière œuf)	31 686	34 683	33 104	33 208	30 923	25 739	24 286
pintade	29 331	30 859	29 427	25 637	23 757	21 632	20 600
chapon et poularde	8 486	8 579	8 523	8 950	8 885	8 551	11 107
caille	7 059	6 912	5 702	4 843	4 213	2 962	3 083
pigeon	1 178	1 071	898	781	711	776	811
oie	684	663	672	836	614	373	547
lapin	37 939	35 212	33 318	31 089	28 821	26 388	24 136

Source : Agreste - Enquête mensuelle Abattage de volailles

* La progression du nombre d'abattoirs entre 2021 et 2022 s'explique notamment par l'ajout dans l'enquête non exhaustive d'établissements de ratites (Autruche, Emeu...) pour répondre à la demande d'Eurostat, des établissements dorénavant interrogés car dépassant les seuils de tonnage.

La quasi-totalité des volailles et lapins abattus est assurée par les 154 abattoirs concernés par l'enquête sur les abattages de volailles (figures 4 et 5). Les abattages nationaux se replient depuis 2019, notamment du fait de la crise sanitaire, qui a particulièrement pénalisé les volailles à destination de la restauration hors domicile. La baisse est marquée en 2022 en raison de l'épizootie d'influenza aviaire qui impacte toutes les catégories de volailles. Les abattages se redressent légèrement en 2023.

Figure 5 : Évolution des volumes d'abattages nationaux de volailles et lapins



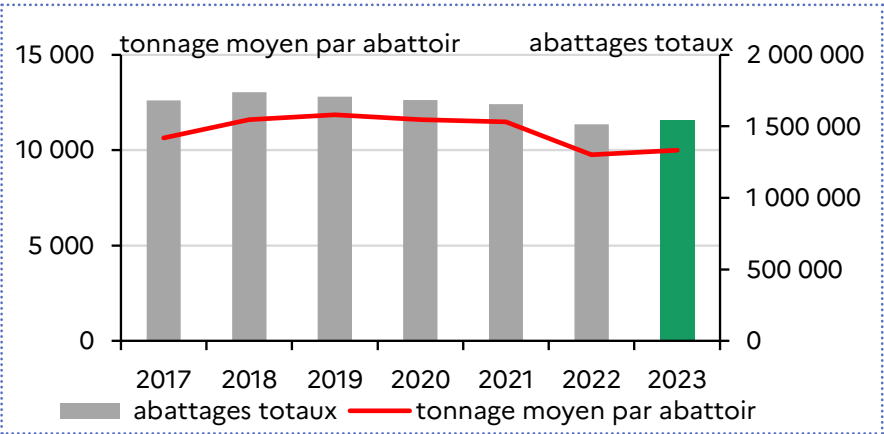
Source : Agreste - Enquête mensuelle Abattage de volailles

Poursuite de la concentration géographique et structurelle de l'activité d'abattage

Le tonnage moyen annuel par abattoir en 2023 issu de l'enquête Diffababtol s'établit à 10 000 tec/an (figure 6). Il remonte de 2 % grâce au redressement des abattages par rapport à l'année 2022, marquée par la baisse d'activité des abattoirs du fait de l'influenza aviaire. En 2022, 11 abattoirs sur 155 n'étaient pas actifs dans le contexte de nette baisse du tonnage (- 9 % sur un an). En 2023, 8 abattoirs sur 154 ne sont pas actifs car le niveau de production n'a pas retrouvé celui de 2021. 27 % des 154 abattoirs (les 42 plus grosses structures d'abattage) assurent 82 % du tonnage national en 2023. La concentration de l'activité d'abattage française se renforce légèrement puisqu'en 2017, 30 % des 158 abattoirs concentraient 82 % du tonnage national.

Les 10 principaux abattoirs s'organisent autour de plusieurs groupes volaillers (LDC, Duc, Galliance du Groupe Terrena) et sont localisés principalement dans l'ouest de la France. Ils concentrent 40 % des abattages français totaux de volailles et lapins (figure 7).

Figure 6 : Évolution du tonnage moyen par abattoir de 2017 à 2023



Source : Agreste - Enquête mensuelle Abattage de volailles

Figure 7 : Les 10 principaux abatteurs français de volailles et lapins en 2023

Raison sociale	région	abattages totaux annuels (tec)
ARRIVE SA	Pays de la Loire	supérieur à 90001
LDC SABLE	Pays de la Loire	entre 80001 et 90000
ETS BOSCHER	Bretagne	entre 70001 et 80000
FRANCE POULTRY	Bretagne	entre 70001 et 80000
VOLAILLES DE KERANNA	Bretagne	entre 60001 et 70000
SA DUC	Bourgogne franche-Comté	entre 50001 et 60000
LDC BOURGOGNE	Bourgogne franche-Comté	entre 50001 et 60000
GALLIANCE	Bretagne	entre 40000 et 50000
SOCIETE NORMANDE DE VOLAILLES	Normandie	entre 40000 et 50000
CELVIA - SERENT	Bretagne	entre 40000 et 50000

Source : Agreste - Enquête mensuelle Abattage de volailles

Une filière très intégrée

La filière avicole « chair » se restructure et se concentre autour de plusieurs grands groupes qui intègrent plus ou moins complètement l'amont (aliments et poussins) et l'aval des filières. La pratique de l'intégration est le mode de fonctionnement principal des éleveurs avec l'industrie. Les abattages sont concentrés dans l'ouest de la France.

Renforcement de la principale activité d'abattage poulets de chair (figure 8)

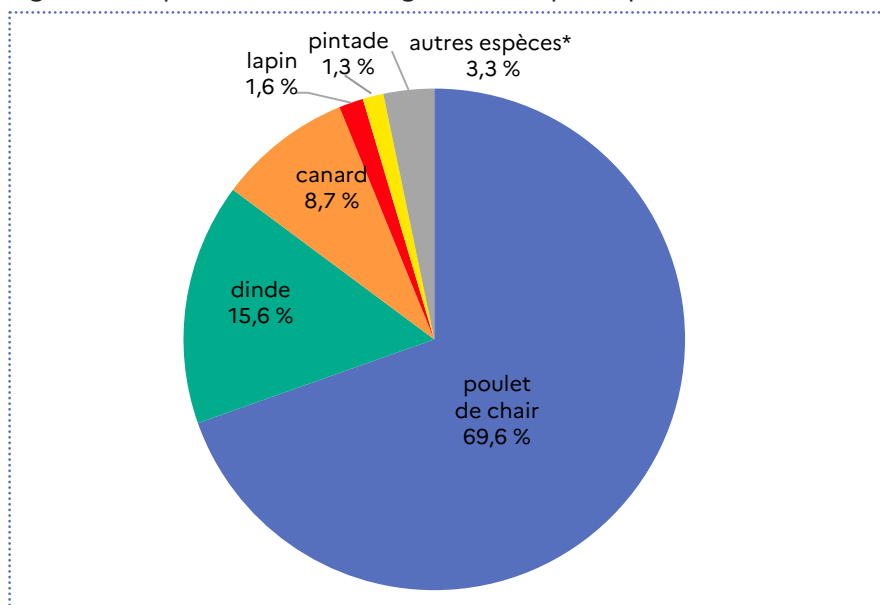
L'année 2023 est marquée par le redressement global de la production de volailles et des abattages avec la baisse de pression de l'influenza aviaire. Cette maladie avait induit en 2022 une nette diminution des abattages pour toutes les espèces.

Les abattages nationaux sont en retrait de 7 % par rapport à la moyenne 2018-2022 pour toutes les espèces. Les abattages de poulets de chair représentent 70 % du tonnage de volailles et lapins en 2023 contre 61 % en 2017. Principale volaille consommée, la viande de poulet renforce donc sa position dominante.

La dinde maintient sa seconde position avec 16 % des abattages nationaux même s'ils reculent de 27 % en 6 ans.

Le canard arrive en troisième position avec 9 % du tonnage. Les abattages se redressent en 2023 (+ 16 % sur un an) après le fort recul entre 2019 et 2022. Ils sont néanmoins en net

Figure 8 : Répartition du tonnage national par espèce en 2023



Source : Agreste - Enquête mensuelle Abattage de volailles

retrait de 26 % par rapport à 2017. La part des canards gras représente 57 % du tonnage. L'activité d'abattage des lapins reste faible (2 % des abattages totaux) et se réduit chaque année du fait d'une consommation en déclin depuis plusieurs années. Les abattages sont situés majoritairement dans l'ouest de la France. Le nombre d'unités d'abattage diminue entre 2017 et 2023 avec le recul des abattages.

Concentration géographique et structurelle de l'activité d'abattage

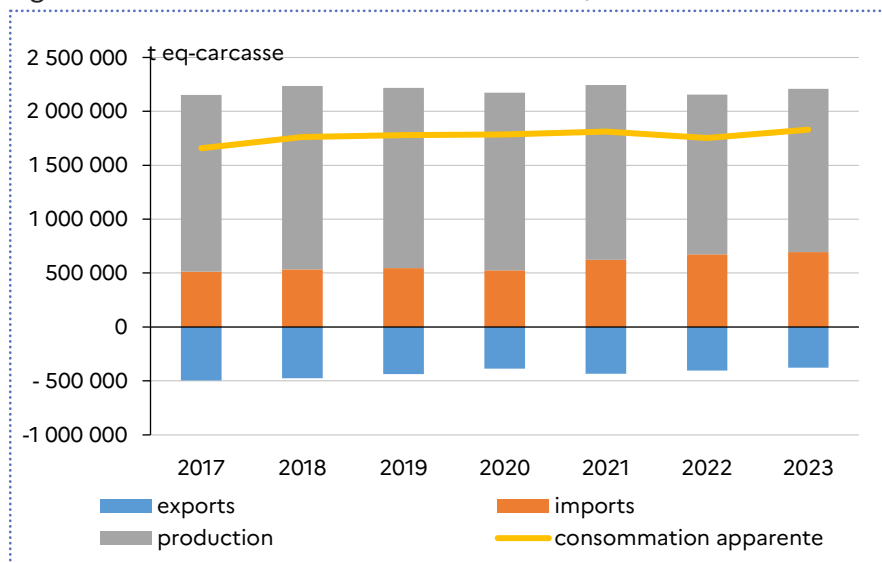
Les abattages totaux se concentrent dans l'ouest de la France. La région Auvergne-Rhône-Alpes se positionne comme cinquième région avec 5 % du tonnage total.

Les importations, exportations et la consommation en France

La production française se replie de 14 % en 7 ans (*figure 9*). Les exportations suivent la même tendance, perdant 24 % durant la même période. Dans ces conditions, afin de satisfaire une demande croissante, les importations progressent de 35 %.

La consommation de viande de volailles progresse de 10 % entre 2017 et 2023, passant de 26,3 à 29 kg/hab/an.

Figure 9 : Évolution de la consommation française de viande avicole



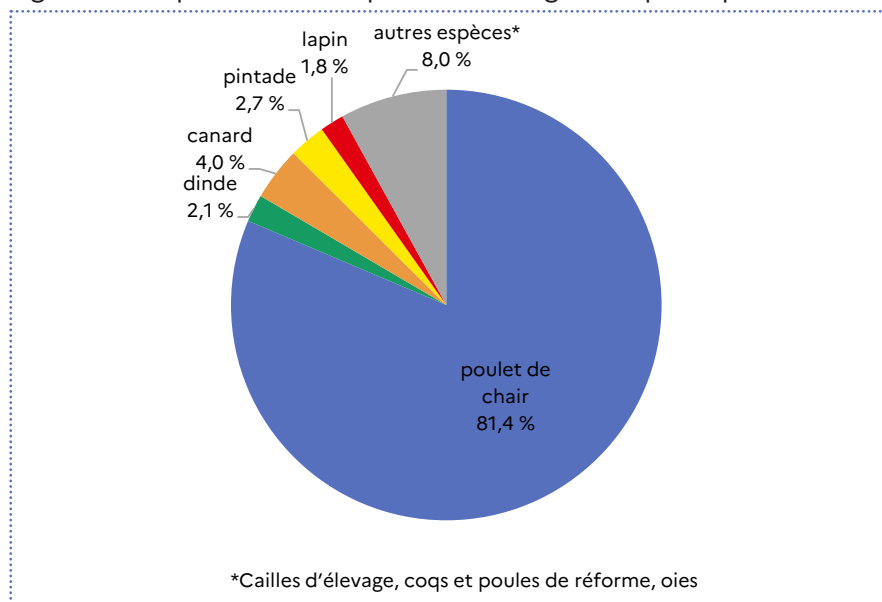
Source : Agreste - Enquête mensuelle Abattage de volailles

2 LA SITUATION REGIONALE

La production régionale dominée par le poulet

La production de poulet de chair se renforce en 2023 et représente dorénavant 81 % de la production de volailles contre 70 % en 2017 (figure 10). La région pèse 8 % de la production nationale. La filière régionale volailles se caractérise par une part croissante de produits sous signes de qualité (sigo). La part régionale des autres productions se réduit, notamment en pintade et en dinde. La production de canard est la seconde production régionale, mais son importance reste limitée (4 % de la production). La production régionale de lapin poursuit son déclin, notamment du fait de la baisse de consommation.

Figure 10 : Répartition de la production régionale par espèce en 2023

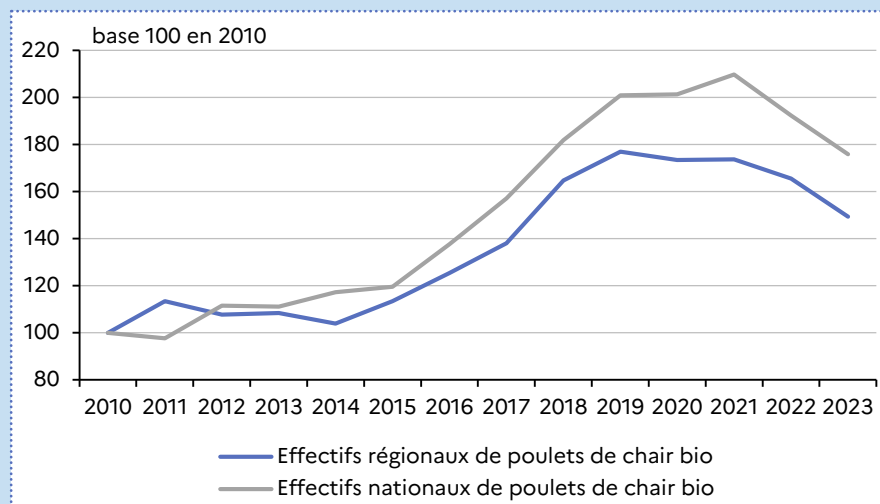


Source : Agreste - Statistique Agricole Annuelle 2023

Recul du cheptel régional de poulets de chair bio

La filière poulets de chair bio progresse jusqu'en 2021 en région comme en France (figure 11), puis la tendance s'inverse, notamment du fait de difficultés de commercialisation des produits bio. Cette tendance est principalement due à l'inflation alimentaire à partir de 2022.

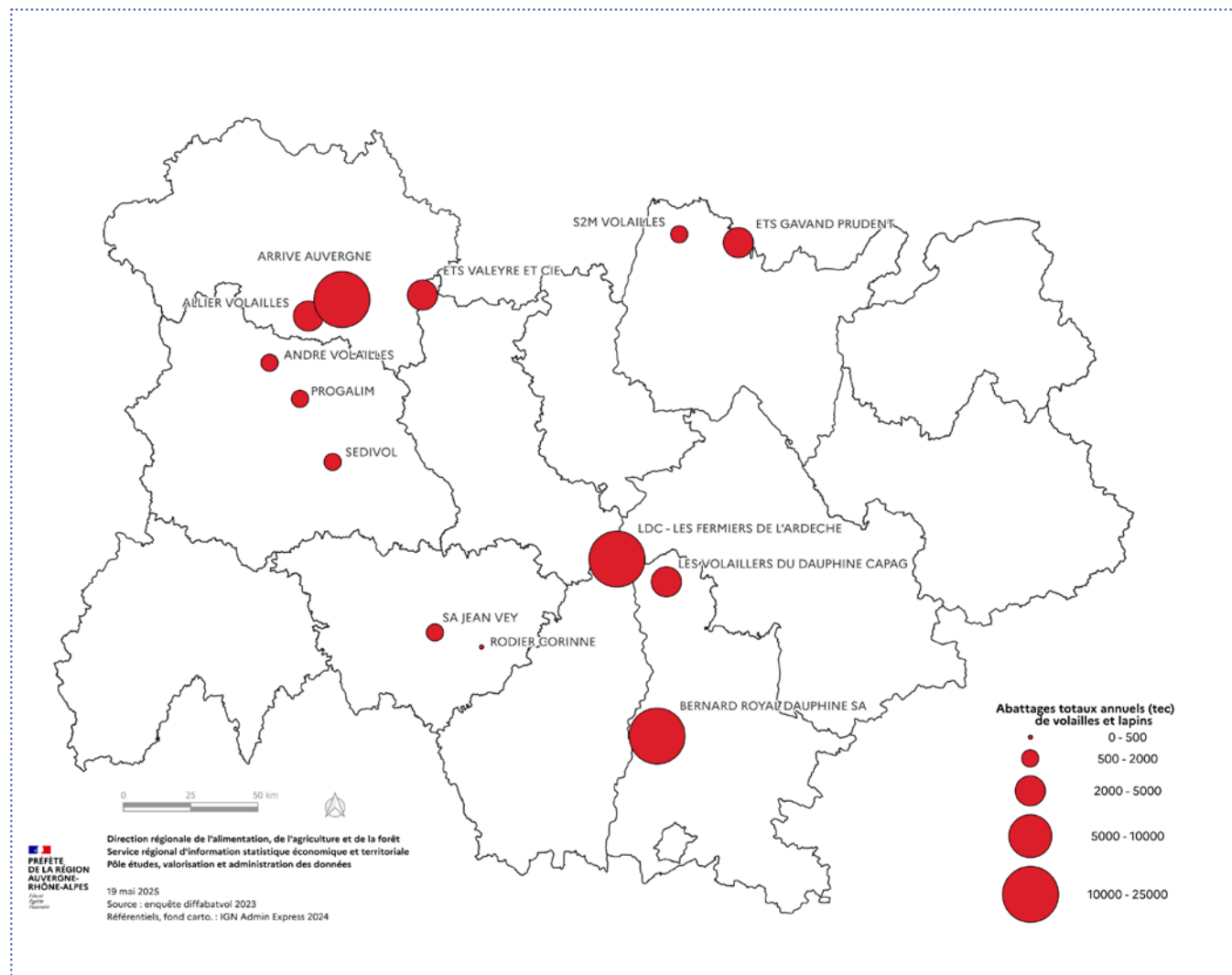
Figure 11 : Évolution régionale et nationale des cheptels de poulets de chair bio



Sources : Agence Bio / organismes certificateurs

Les abattages de volailles et lapins en Auvergne-Rhône-Alpes

Figure 12 : Répartition des principaux abattoirs de volailles et lapins en Auvergne-Rhône-Alpes en 2023



Les 13 abattoirs régionaux répondant à l'enquête Diffabatvol 2023 (figures 12 et 14) se répartissent dans les trois grandes aires de production régionales, avec une concentration au nord-ouest pour les poulets et lapins (Allier et Puy-de-Dôme), au sud pour

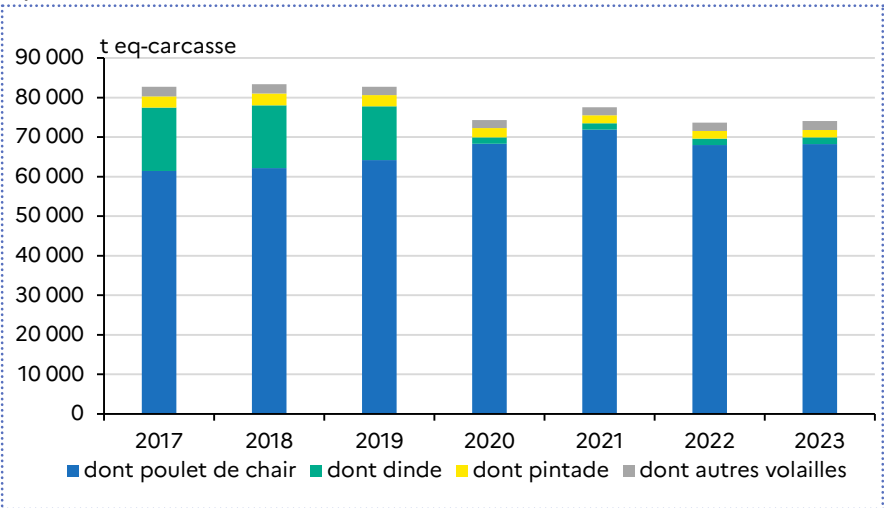
les poulets et pintades (Ardèche et Drôme) et dans une moindre mesure au nord pour les poulets avec l'AOP volailles de Bresse (Ain). Le nombre d'abatteurs diminue entre 2017 et 2023, suite à l'arrêt d'un abattoir de l'Allier en 2018, la faillite en 2019 d'un

abatteur de cailles dans la Drôme et la délocalisation en 2020 de l'activité d'abattage du principal abattoir régional de dindes, qui était situé dans le Rhône. Une petite structure d'abattage de ratites (autruches, émeus) est créée en Haute-Loire.

La région regroupe plusieurs centaines de structures d'abattage, dont une majorité de petites salles d'abattage à la ferme qui représentaient moins de 1 % de l'abattage régional en 2017.

Les 10 principaux abattoirs régionaux s'organisent autour de 4 groupes volaillers (LDC, Terrena, Solexia, S2M) et concentrent 85 % du tonnage régional (figure 14).

Figure 13 : Évolution régionale des volumes d'abattage de volailles et lapins



Source : Agreste - Enquête mensuelle Abattage de volailles

Figure 14 : Les 13 principaux abatteurs régionaux de volailles et lapins en 2023

Raison sociale	départements	abattages totaux annuels (tec)
ARRIVE AUVERGNE	Allier	supérieur 20 000
BERNARD ROYAL DAUPHINE SA	Drôme	supérieur 20 000
LDC - LES FERMIER DE L'ARDECHE	Ardèche	entre 10 001 et 20 000
LES VOLAILLERS DU DAUPHINE- CAPAG	Drôme	entre 3 501 et 10 000
SAS VALEYRE	Loire	entre 2 501 et 3 500
ALLIER VOLAILLES	Allier	entre 2 501 et 3 500
ETS GAVAND PRUDENT	Ain	entre 1 501 et 2 500
S2M VOLAILLES	Ain	entre 1 000 et 1 500
ANDRE VOLAILLES	Puy-de-Dôme	entre 0 et 1 500
SA JEAN VEY	Haute-Loire	entre 0 et 1 500
SEDIVOL	Puy-de-Dôme	entre 0 et 1 500
PROGALIM	Puy-de-Dôme	entre 0 et 1 500
RODIER CORINNE	Haute-Loire	entre 0 et 1 500

Source : Agreste - Enquête mensuelle Abattage de volailles

Figure 15 : Évolution des volumes d'abattages régionaux de volailles et lapins

t eq-carcasse	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
nombre abattoirs (SIRET)	16	14	14	13	12	13	13
abattages totaux	83 612	84 200	83 555	75 083	78 279	74 445	74 784
dont poulet de chair	61 431	62 152	64 207	68 325	71 840	67 955	68 251
dont dinde	15 992	15 875	13 582	1 599	1 611	1 628	1 664
dont canard	663	603	594	554	535	597	572
dont coq et poule (filière reproduction)	296	324	239	205	204	156	198
dont coq et poule (filière œuf)	535	519	562	602	611	735	878
dont pintade	2 869	2 993	2 833	2 350	2 024	1 979	1 888
dont chapon et poularde	1 048	1 060	1 159	1 218	1 206	1 180	1 163
dont caille	485	442	152	0	0	0	0
dont pigeon	2	0	0	0	0	0	0
dont oie	16	6	8	6	6	0	0
dont lapin	244	226	220	223	243	213	166

Source : Agreste - Enquête mensuelle Abattage de volailles

Des abattages régionaux modestes et une diminution de 10 % à partir de 2020

En 2023, les 13 abattoirs régionaux agréés ont mis sur le marché 74 784 tonnes équivalent carcasse (tec), soit 5 % des abattages nationaux (figures 13 et 15). Le tonnage moyen annuel par abattoir agréé dans la région s'établit à 5 750 tec (figure 16), niveau bien inférieur à la moyenne nationale de 10 000 tec. Seuls 3 abattoirs produisent plus que la moyenne régionale et concentrent à eux seuls les trois quarts de la production. Le tonnage régional perd 10 % à partir de 2020, principalement du fait de la fermeture d'un abattoir.

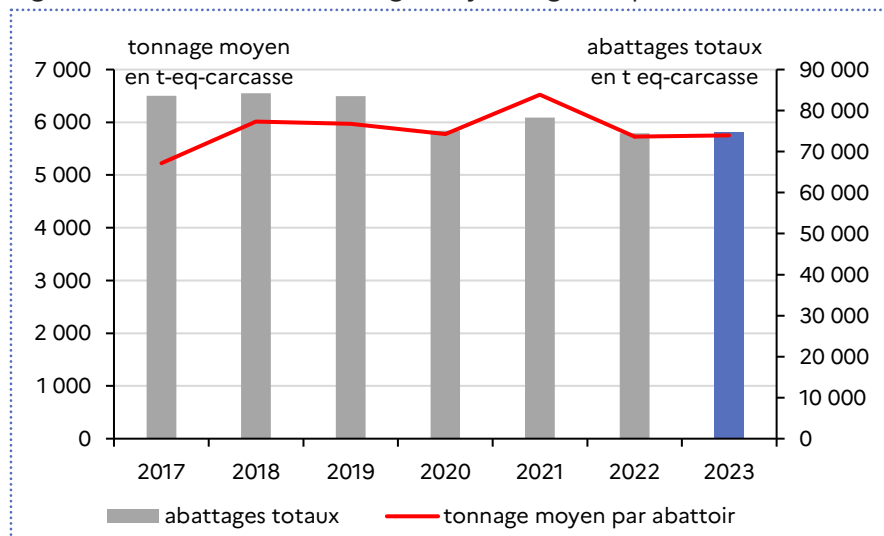
Renforcement de la position dominante des poulets de chair

Les abattages régionaux de poulets de chair représentent dorénavant 91 % du tonnage de volailles et lapins contre 74 % en 2017 (figure 17). Les volumes sont en constante augmentation sauf en 2022 en raison de l'inflation qui pénalise les volailles sous siqo (près de la moitié des poulets abattus en région bénéficient d'un signe de qualité). Ils progressent de 11 % en 6 ans. Cette progression est liée à la hausse de consommation de poulets mais surtout à la chute des abattages régionaux de dindes (- 90 %).

Une faible spécialisation

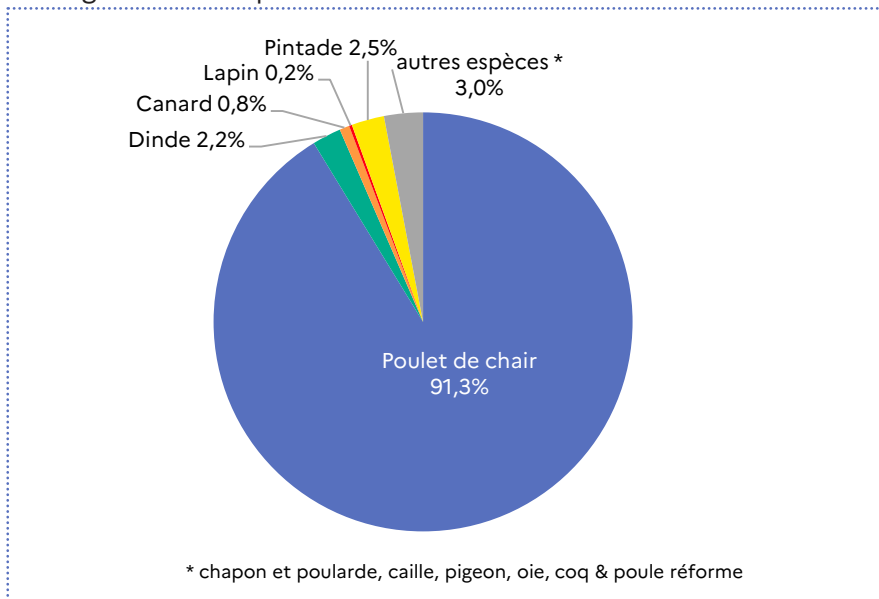
Seuls deux abattoirs régionaux sont spécialisés, l'un en ratites, l'autre en canards.

Figure 16 : Évolution du tonnage moyen régional par abattoir



Source : Agreste - Enquête mensuelle Abattage de volailles

Figure 17 : Répartition du tonnage par espèce en Auvergne-Rhône-Alpes en 2023



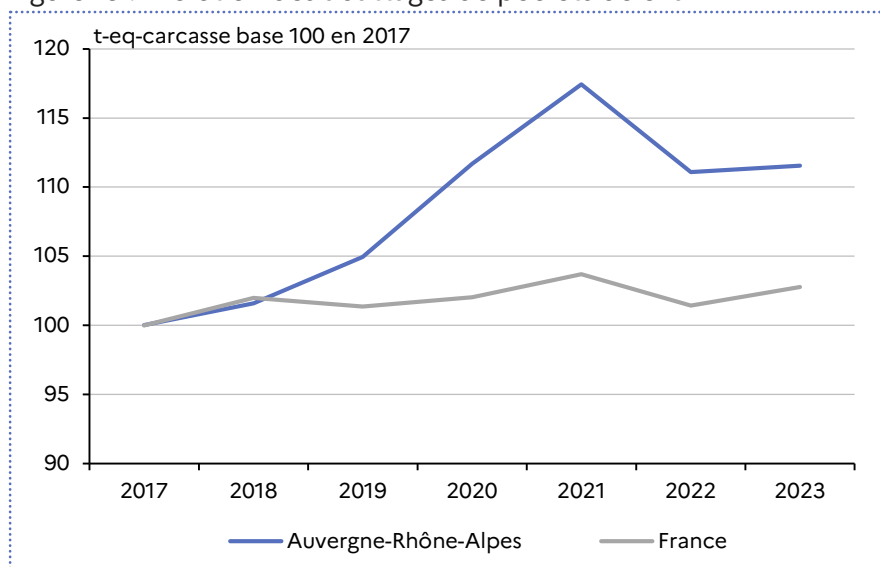
Source : Agreste - Statistique Agricole Annuelle 2023

3 LA SITUATION PAR ESPÈCE : DES DYNAMIQUES VARIABLES

Progression des abattages de poulets

Les abattages de poulets de chair (y compris coquelets) sont en progression constante entre 2017 et 2021 du fait de leur consommation en hausse. Ils se contractent en 2022 avec l'épizootie d'influenza aviaire et dans un contexte de hausse des coûts de production. Ils remontent légèrement en 2023 (figure 19). La progression sur 6 ans est plus marquée au niveau régional (+ 11 %) que national (+ 3 %), reflétant le dynamisme de la filière régionale.

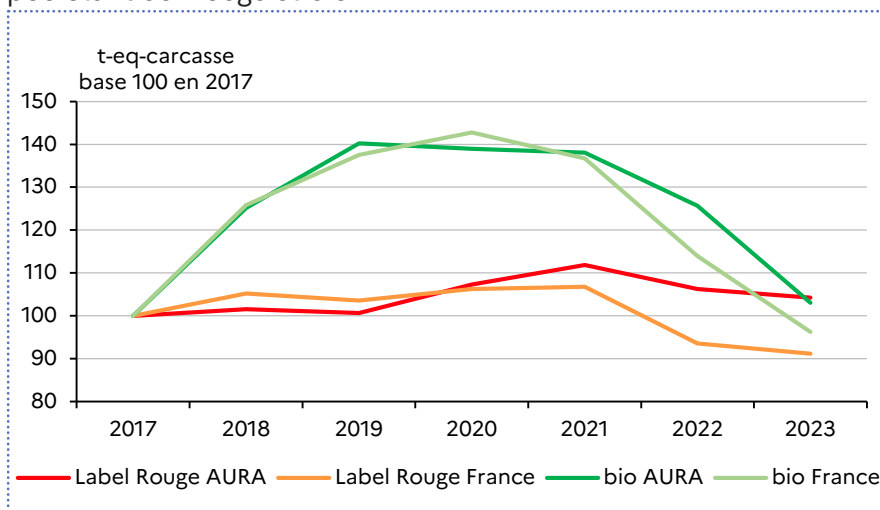
Figure 19 : Évolution des abattages de poulets de chair



Source : Agreste - Enquête Diffabatvol

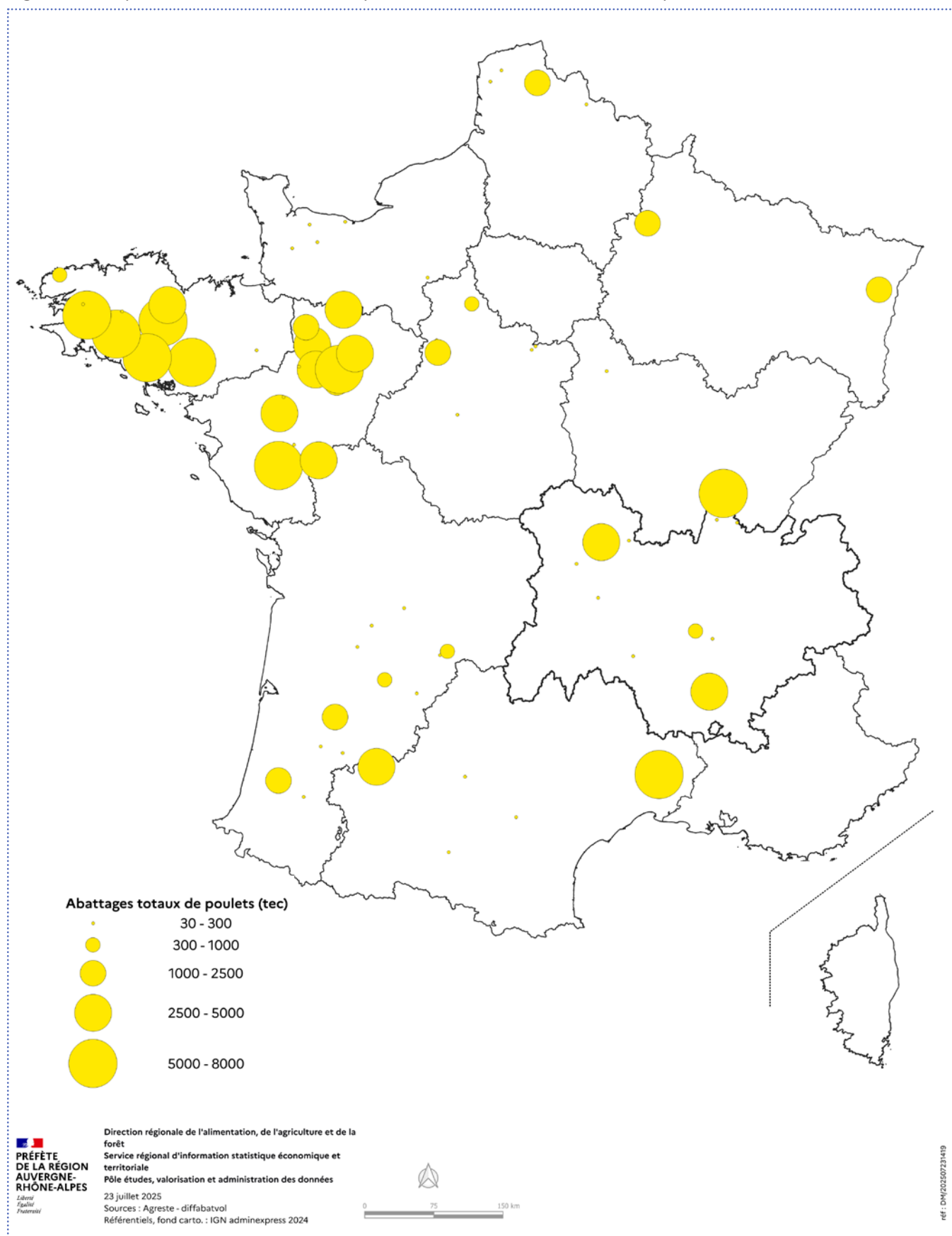
Les abattages de poulets de chair sous sigo progressent jusqu'en 2021. La tendance s'inverse nettement à partir de 2022 en région Auvergne-Rhône-Alpes comme au niveau national car les ventes se contractent. Le recul est constaté en label rouge, mais surtout en bio (figure 20). 45 % des poulets de chair abattus dans les abattoirs régionaux agréés possèdent un signe de qualité en 2023 contre 15 % pour l'ensemble de la France.

Figure 20 : Évolution des abattages régionaux et nationaux des poulets Label Rouge et bio



Source : Enquête SSP - Qualité

Figure 21 : Répartition des abattoirs de poulets en 2023 en France métropolitaine



Les abattoirs de poulets sont particulièrement présents dans l'ouest de la France (figure 21). Les régions Bre-

tagne et Pays de la Loire concentrent près de 60 % du tonnage national. Avec 6 % du tonnage national en pou-

let de chair, la région Auvergne-Rhône-Alpes se situe à la cinquième place.

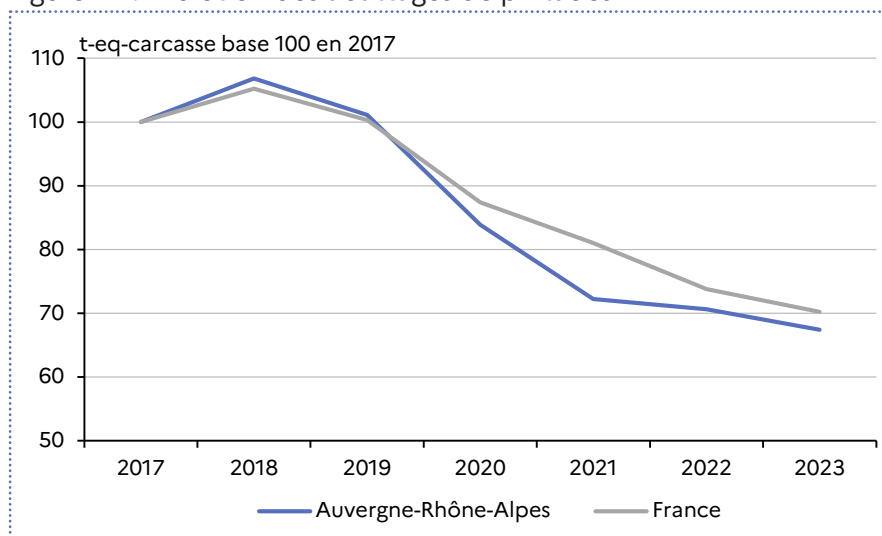
Nette baisse des abattages de pintades

Les abattages régionaux de pintades diminuent de 34 % entre 2017 et 2023 (figure 22). La baisse est plus marquée en 2020 et 2021 du fait des confinements et des pertes de marché en restauration hors domicile. Le recul se poursuit en 2022 et 2023 du fait de l'inflation et de la baisse du pouvoir d'achat. Les abattages en Auvergne-Rhône-Alpes sont situés principalement dans l'Allier et l'Ardeche. Au niveau national, la baisse est conséquente également (- 30 % sur la même période). La production nationale de pintades diminue de 37 % depuis 2010 (25 600 tec en 2023 contre 40 500 tec en 2010). La France est le premier producteur et consommateur mondial de pintades.

L'importance des siqo est plus marquée en pintades au niveau régional que national : 93 % des pintades abattues dans les abattoirs régionaux sont en label rouge contre 38 % sur l'ensemble de la France. La production de pintades sous siqo en Auvergne-Rhône-Alpes est principalement commercialisée en GMS et boucherie.

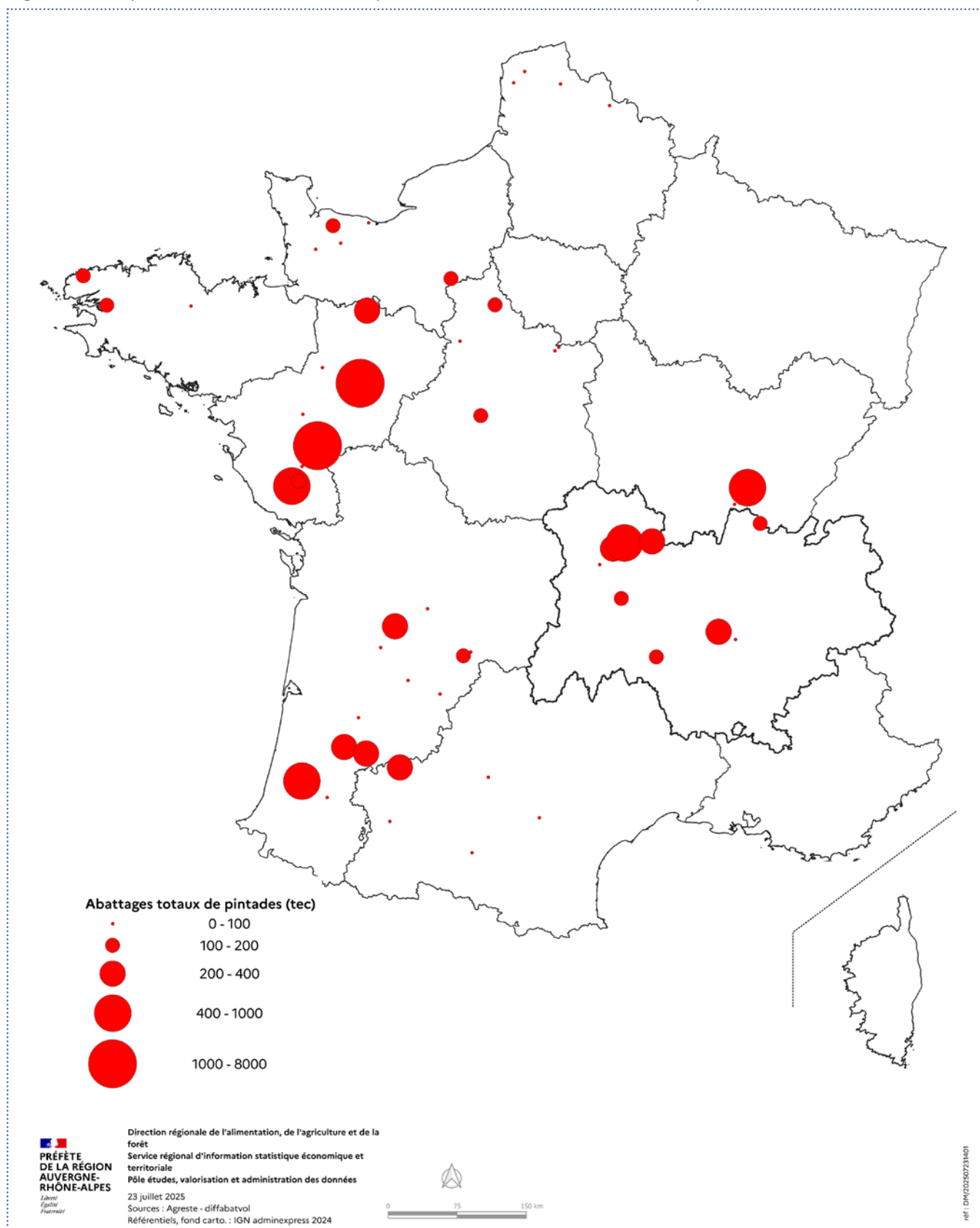
Comme en poulet, la filière régionale pintade comprend plusieurs signes de qualité en bio, label rouge ou IGP.

Figure 22 : Évolution des abattages de pintades



Source : Agreste - Enquête Diffabatvol

Figure 23 : Répartition des abattoirs de pintades en 2023 en France métropolitaine



Les abattages de **pintades** se concentrent dans l'ouest et notamment en région Pays de

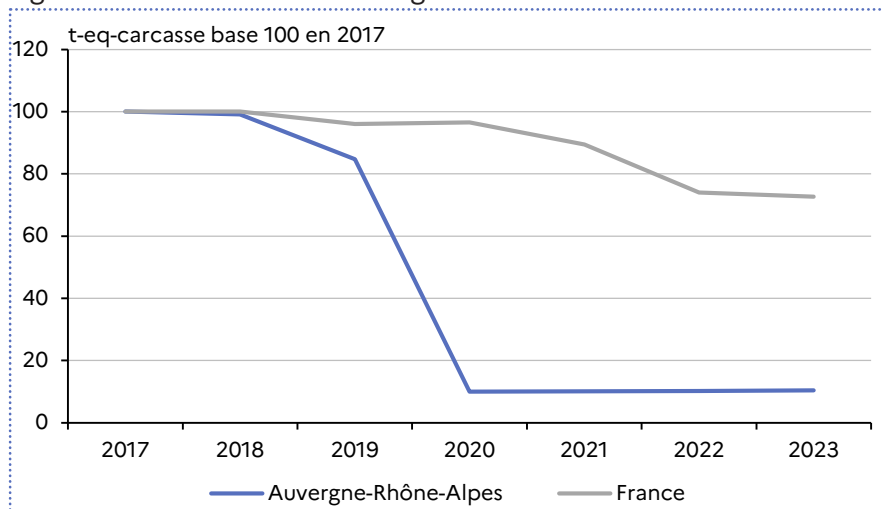
la Loire, qui regroupe 70 % des abattages nationaux (*figure 23*). Avec 9 % des abattages français de

pintades, la région Auvergne-Rhône-Alpes occupe la seconde place derrière la région Pays de Loire.

Forte baisse structurelle des abattages régionaux de dindes

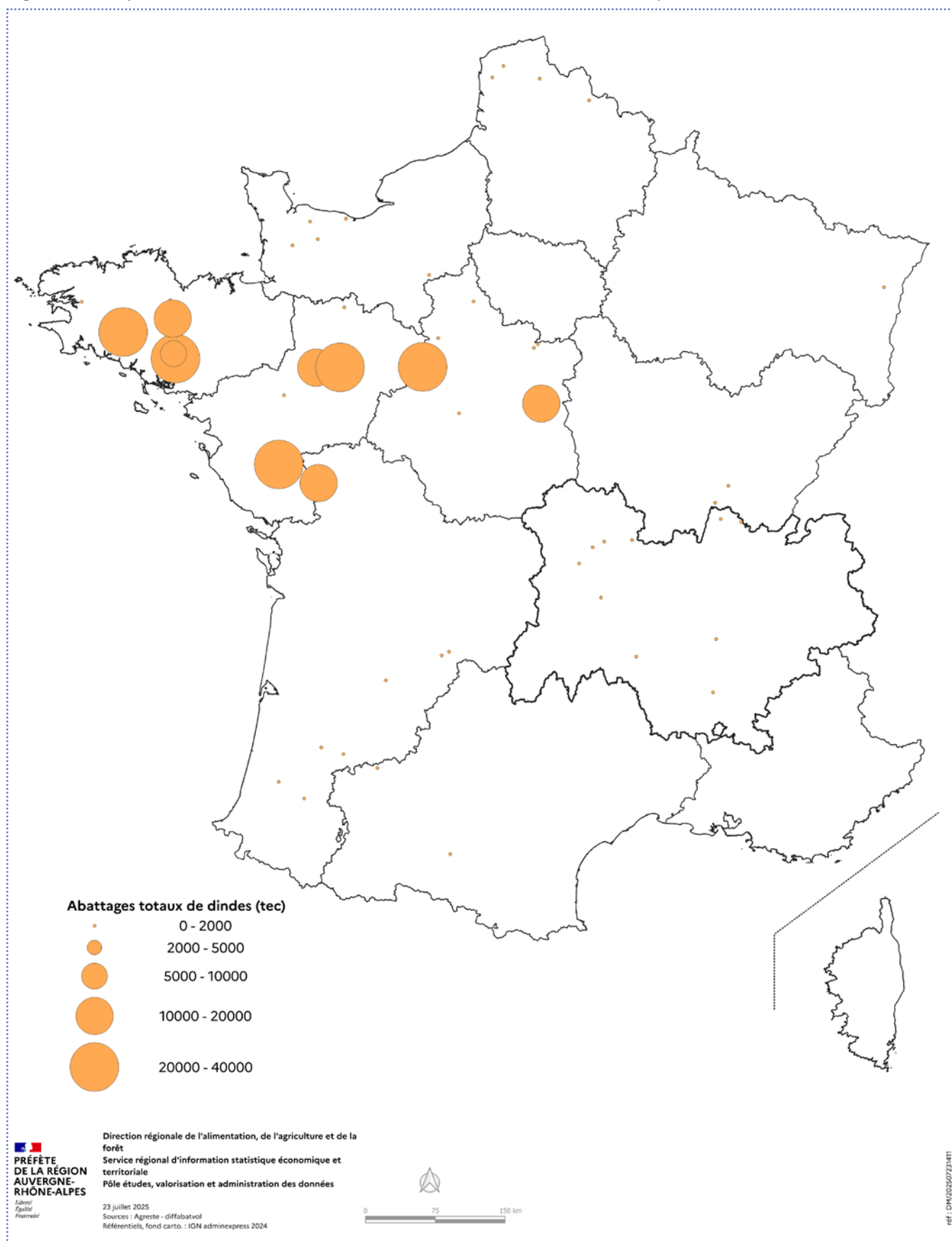
Les abattages régionaux de dindes s'effondrent à partir de mi-2019 après le transfert dans le Cher de l'activité abattage, découpe et conditionnement du principal site régional localisé dans le Rhône (*figure 24*). Cette espèce, qui représentait 19 % des abattages de volailles en 2017, ne pèse plus que 2 % du tonnage en 2023. Au niveau national, les abattages reculent respectivement de 27 % en tonnage et de 32 % en effectifs par rapport à 2017. La baisse est marquée en 2022 du fait de l'influenza aviaire. Le recul se poursuit en 2023 mais il est plus limité (- 2 %) et s'explique par le fait que la dinde est de moins en moins attractive au profit du poulet et du porc. La viande de dinde est aussi moins prisée qu'auparavant lors des fêtes de fin d'année.

Figure 24 : Évolution des abattages de dindes



Source : Agreste - Enquête Diffabatvol

Figure 25 : Répartition des abattoirs de dindes en 2023 en France métropolitaine



Les gros abattoirs de dindes se répartissent essentiellement dans 3 régions (Bretagne, Pays de la Loire

et Centre-Val de Loire), totalisant 85 % du tonnage français (figure 25). La part de la région Auvergne-Rhône-

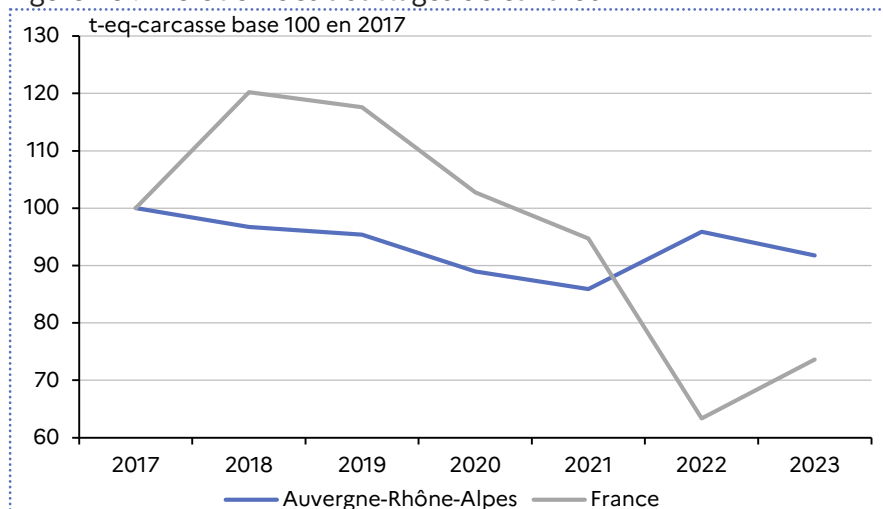
Alpes est réduite à moins de 1 % depuis le transfert du principal abattoir régional dans le Cher.

Relative stabilité des abattages régionaux de canards

Les abattages régionaux de canards (figure 26) sont très faibles (0,8 % du tonnage régional). Ils reculent entre 2017 et 2021. Les abattages se redressent à partir de 2022 car les élevages de canards de la région Auvergne-Rhône-Alpes ne sont pas impactés par la forte épizootie d'influenza aviaire. Les abattages sont réalisés principalement dans un abattoir spécialisé du Puy-de-Dôme. Ils reculent de 4 % entre 2022 et 2023.

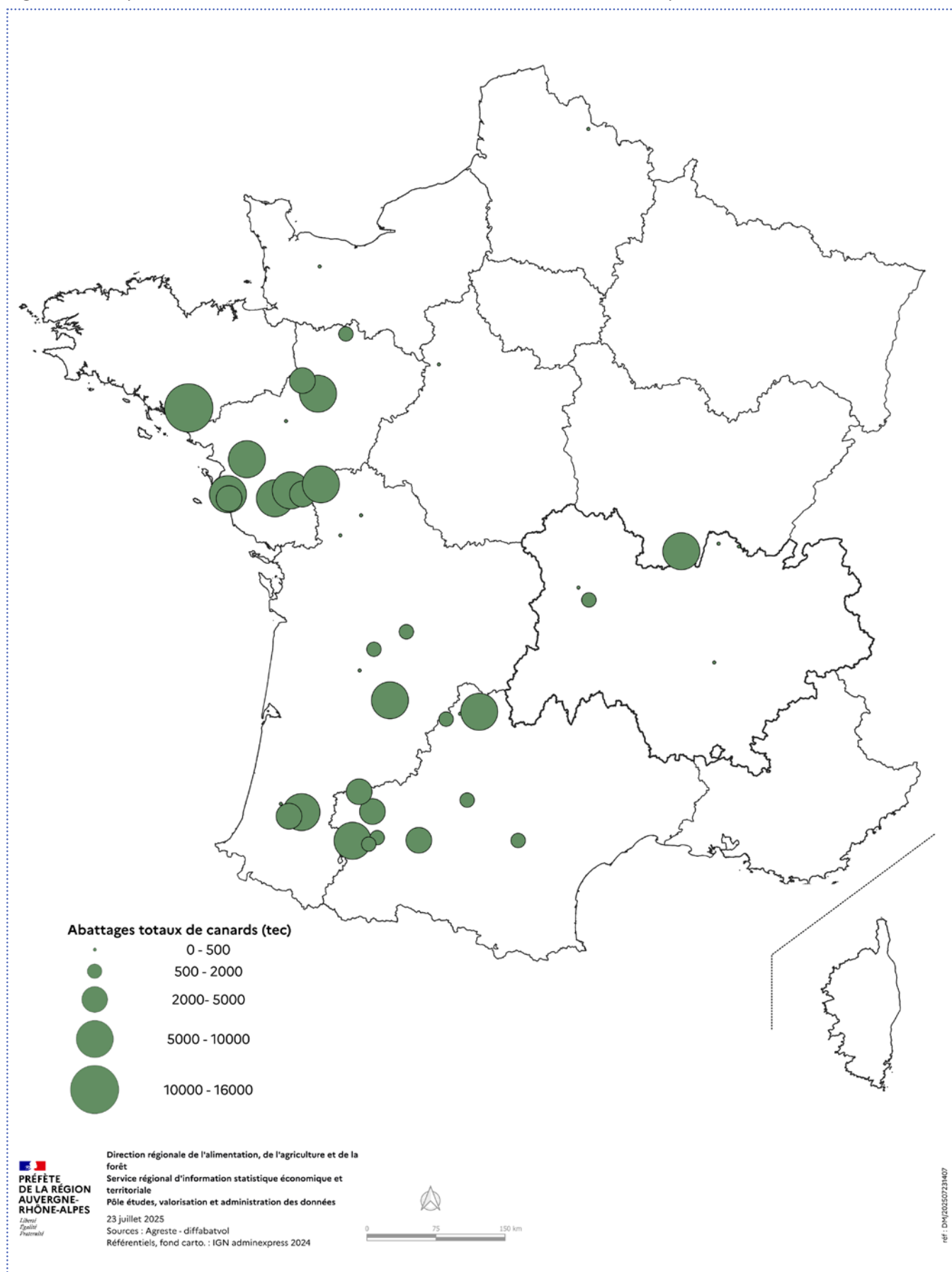
Au niveau national, les abattages de canards chutent entre 2019 et 2022 (- 46 %) du fait des confinements et suite aux abattages massifs lors des épizooties d'influenza aviaire. Ils se redressent à partir de 2023.

Figure 26 : Évolution des abattages de canards



Source : Agreste - Enquête Diffabatvol

Figure 27 : Répartition des abattoirs de canards en 2023 en France métropolitaine



Les gros abattoirs de canards sont surtout localisés en Pays de la Loire, Nouvelle Aquitaine et Occitanie, totalisant

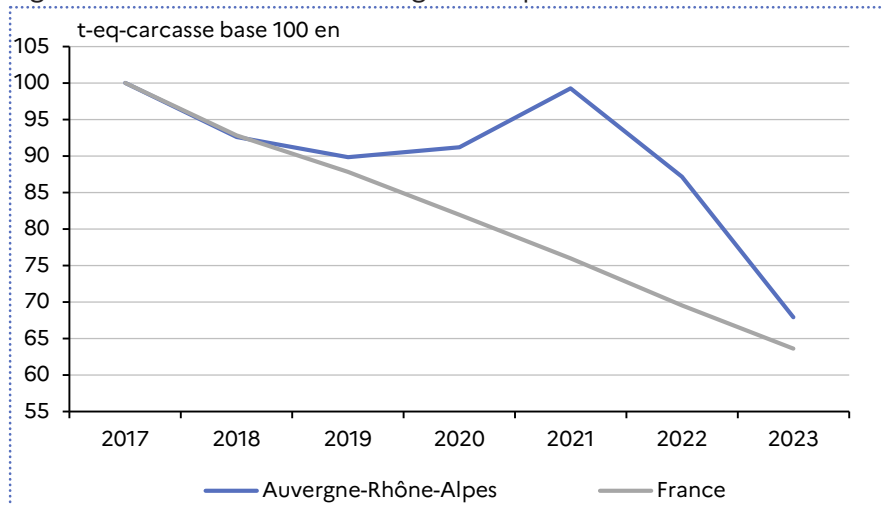
80 % du tonnage français (figure 27).
Le poids de la région Auvergne-Rhône-Alpes est confidentiel.

Chute des abattages de lapins

Excepté une hausse en 2020 et 2021, les abattages régionaux de lapins chutent de 32 % entre 2017 et 2023 (figure 28). La baisse est marquée en 2022 et s'accélère en 2023 (- 22 % sur un an). Les abattages régionaux sont localisés principalement dans l'Allier, la Haute-Loire et le Puy-de-Dôme, au sein d'abattoirs multi-espèces. Ils représentent moins de 1 % des abattages nationaux. Il n'y a pas d'abattoir spécialisé en lapin dans la région.

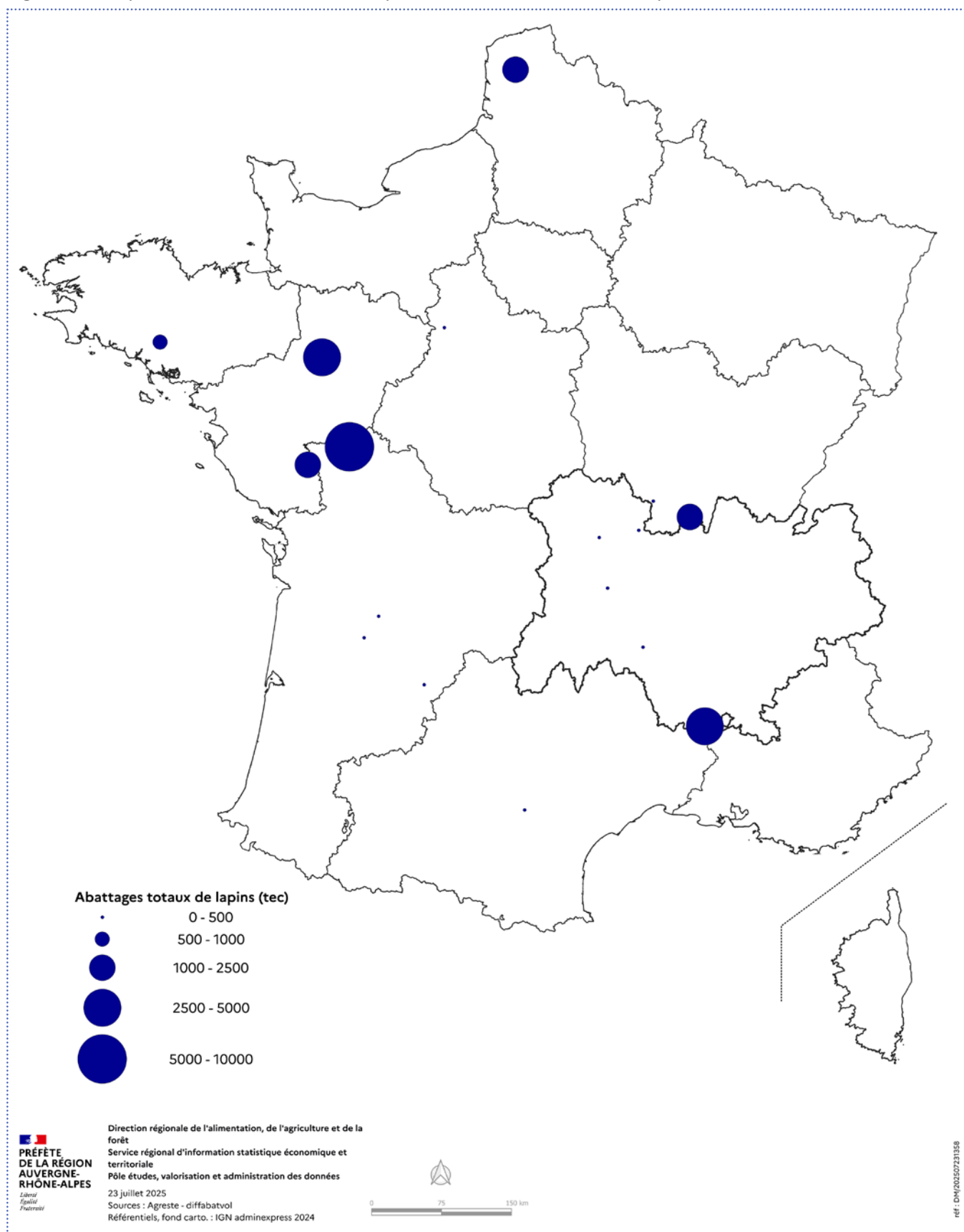
La consommation diminue de manière continue depuis plusieurs années, confirmée par les abattages nationaux qui perdent 36 % en 6 ans.

Figure 28 : Évolution des abattages de lapins



Source : Agreste - Enquête Diffabatvol

Figure 29 : Répartition des abattoirs de lapins en 2023 en France métropolitaine



Les abattages de **lapins** se concentrent davantage dans l'ouest qui regroupe dorénavant plus de 70 % des abattages nationaux contre 60 % en 2017

(figure 29). La Nouvelle Aquitaine renforce sa position de première région cunicole (40 % du tonnage français en 2023 contre 32 % en 2017).

Deux abattoirs de moyenne importance se situent à proximité de la région Auvergne-Rhône-Alpes (Vaucluse et Saône et Loire).

MÉTHODOLOGIE DE L'ÉTUDE

• Les résultats annuels d'abattage sont issus de l'enquête mensuelle Diffabatvol. L'enquête Diffabatvol s'appuie sur l'arrêté de 2008 qui impose aux abattoirs dépassant des seuils par espèce de déclarer mensuellement leur activité d'abattage. Cette enquête a donc pour objectif de recenser tous ces établissements. Elle est non exhaustive.

Selon l'arrêté du 14 novembre 2008, les seuils de tonnage annuel minimum par espèce de l'enquête obligatoire sont :

- Poulets : 600 tonnes
- Dindes : 1 000 tonnes
- Pintades : 100 tonnes
- Canards à rôti : 200 tonnes
- Canards gras : 200 tonnes
- Oies : 10 tonnes
- Lapins : 80 tonnes
- Pigeons : 10 tonnes
- Cailles : 80 tonnes

Des informations complémentaires sont issues :

- De la statistique agricole annuelle (SAA) d'Agreste
- De l'enquête annuelle Agreste relative aux siqo

www.agreste.agriculture.gouv.fr
www.draaf.auvergne-rhone-alpes.agriculture.gouv.fr

Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt
Service régional de l'information statistique, économique et
territoriale
16b rue Aimé Rudel - BP 45 - 63370 Lempdes
Tél : 04 78 63 13 30
Courriel : infostat.draaf-auvergne-rhone-alpes@agriculture.gouv.fr

Directeur régional : Bruno Ferreira
Directeur de la publication : Seán Healy
Rédacteur en chef : David Drosne
Rédacteur : Fabrice Clairet
Composition : Laurence Dubost
Dépot légal : À parution
ISSN : 3077-4217 (en ligne) © Agreste 2025